

Vendredi 19 novembre 2021

Économie sociale et solidaire

Inauguration du Quadri au Blosne



Crédit photo : Arnaud Loubry

Sommaire

- Communiqué de presse : Le Quadri, village urbain d'activités et d'innovation solidaire
- Histoire du Quadri
- Zoom sur les acteurs du projet
- Un projet architectural à l'image des valeurs de ses occupants
- La rénovation urbaine du Blosne

Interlocuteur

Sébastien Sémeril

Vice-président de Rennes Métropole en charge du Développement économique et de l'emploi

Haud Le Guen

Directrice de RÉSO solidaire

Olaf Malgras

Président de Coop de Construction

Jean Badaroux

Président de Territoires & Perspectives, gérant de la SCI Quadri



Vendredi 19 novembre 2021

Économie sociale et solidaire

Le Quadri, village urbain d'activités et d'innovation solidaire

Vendredi 19 novembre 2021, Nathalie Appéré, Maire de Rennes et Présidente de Rennes Métropole, a inauguré Le Quadri en présence des acteurs et parties prenantes du projet, qui s'inscrit dans le renouvellement urbain du Blosne. Réalisé à l'initiative des acteurs rennais de l'Économie sociale et solidaire (ESS) et soutenu par Rennes Métropole et la Ville de Rennes, ce bâtiment dédié à l'ESS vise à donner de la visibilité aux acteurs et aux projets et à encourager le développement économique du quartier.

Porteur d'identité et de valeurs, Le Quadri est un projet architectural innovant réunissant dans un lieu unique des acteurs économiques, sociaux et environnementaux. C'est également un lieu de vie ouvert aux habitants du quartier et aux acteurs du territoire. Avec ses 6 450 m² et ses 83 mètres de long, Le Quadri se positionne comme un lieu d'avenir et marque le futur visage du Blosne.

Véritable village urbain d'activités et d'innovation solidaire, Le Quadri poursuit une triple mission :

- regrouper dans un lieu unique des acteurs économiques, sociaux et environnementaux de l'ESS autour d'une synergie commune et d'une stratégie de mutualisation des moyens ;
- animer un espace ouvert en interconnexion avec les habitants et acteurs du territoire, autour des thèmes de l'habitat et de l'énergie, de l'insertion et de l'emploi, de l'entrepreneuriat et de l'ESS ;
- créer un lieu d'innovations et d'expérimentations pour favoriser la création d'activités et d'entreprises.

Doté d'un budget de 12,6 M€ TTC, ce nouveau programme immobilier, situé au 47, avenue des Pays-Bas, dans le quartier du Blosne, a été réalisé par Coop de Construction (maître d'ouvrage) avec l'Atelier du CANAL (architecte), RÉSO solidaire (maîtrise d'usage) et Territoires & Perspectives (constitution de la structure d'investissement).

Le bâtiment accueille un peu plus de 200 Quadri'acteurs issus de 26 structures hébergées entre le rez-de-chaussée, les 1^{er}, 2^e et 4^e étages. Ces différentes structures œuvrent dans des secteurs d'activités variés en lien avec l'ESS : innovation sociale, emploi, transition énergétique, transport coopératif,

organismes de formation et d'insertion, commerces qui viennent redynamiser l'offre commerciale du quartier, etc.

Le bâtiment accueille également la pépinière d'entreprises et le centre d'affaires de quartier du Blosne au 3^e étage. À ce jour, le taux d'occupation est de l'ordre de 90 % sur 31 bureaux, soit une cinquantaine de salariés, démontrant le succès de la commercialisation du Quadri.

« Le Quadri est plus qu'un bâtiment, c'est une aventure humaine. Au service des acteurs de l'économie sociale et solidaire et de la création d'entreprise en général, il participe à la vie économique et à la transformation du quartier, déjà engagée depuis plusieurs années. Il favorisera les projets communs et la mutualisation des moyens pour les entreprises de l'ESS, tout en apportant plusieurs centaines d'emplois et en diversifiant les fonctions économiques et commerciales présentes au Blosne ».

Nathalie Appéré, Maire de Rennes et Présidente de Rennes Métropole

Un projet référent en matière de conception participative

Le fonctionnement du Quadri a été imaginé pour s'inscrire dans une logique de partage. L'usage et l'aménagement des espaces communs ont été pensés de façon collaborative par les usagers et les entreprises, futurs locataires du bâtiment, lors de l'esquisse du projet. L'objectif d'un tel projet est de mettre en commun les ressources et les fonctionnalités (salles de réunion, locaux informatique, archives, etc.) mais aussi de tendre vers des démarches groupées (commande de fournitures bureautiques, photocopieurs, etc.).

Définir le fonctionnement du bâtiment avant sa construction est une particularité qui fait du Quadri un lieu dédié à ses usagers. Un mode de participation contributif (réunion mensuelle de pilotage collégial, groupes de travail, etc.) a été instauré et le temps de chacun a été compté via un système d'échange local afin d'encourager la mutualisation. Plus de 2 500 heures ont été comptabilisées et seront valorisées à travers un dispositif de « monnaie-temps » entre les Quadri'acteurs.

Chaque structure engagée dans le projet du Quadri a signé la Charte des Quadri'acteurs. En tant qu'usagers d'un lieu commun et contributeurs d'un projet collectif, ce cadre permet à chacun de définir son rôle au sein du collectif et les engagements à suivre : objectifs, actions, valeurs et obligations.

« Rennes des possibles »

L'inauguration du Quadri est couplée à la parution du livre « Rennes des possibles » (22 €). Cet ouvrage retrace 12 aventures inspirantes menées par des entreprises de l'ESS à Rennes et sur son territoire, réalisées à partir du témoignage de leurs acteurs. Toutes ces entreprises relèvent d'une dynamique collective résultant de la motivation d'hommes et de femmes pour trouver des solutions à des problématiques de société : la qualité de l'alimentation, une énergie propre, une couverture maladie accessible, la garde d'enfants en horaires atypiques, l'habitat partagé, le lien social de proximité, etc. Parfois sans le premier sou, souvent pionniers dans leur domaine au moment de la création, ces collectifs ont construit, à force de discussions et de tâtonnements, des entreprises riches de ces réflexions approfondies et partagées.

Cet ouvrage ludique et facile à lire, agrémenté de nombreuses illustrations, photos et dessins propose également une bande dessinée dédiée à l'histoire du Quadri.

L'Économie sociale et solidaire en Ile-et-Vilaine

Cette branche de l'économie regroupe les entreprises et les organisations qui cherchent à concilier activité économique, solidarité et équité sociale. Ces structures sont engagées dans leur manière de produire et de consommer, elles offrent de nouvelles possibilités d'entreprendre. En 2018, l'ESS représentait 12,4 % de l'emploi brétilien soit 47 400 salariés et 4 300 organisations.

Le Quadri répond à un enjeu fort et partagé par Rennes Métropole et les acteurs de l'ESS de passer à une dynamique territoriale pour l'installation des projets et acteurs ESS dans la métropole. Les actions menées depuis une dizaine d'années ont fait tomber des barrières culturelles entre les différents acteurs du territoire sur l'intérêt de l'ESS. L'exemple du Quadri montre cette volonté de poursuivre le travail pour approfondir les réflexions communes.

Chiffres et dates clés

→ Chiffres :

- Plus de 200 salariés issus de 26 structures ESS et une cinquantaine de salariés sur les dispositifs pépinière et centre d'affaires de quartier du Blosne ;
- Un investissement total de 12,6 M€ TTC ;
- 6 450 m² de surface utile totale sur 5 niveaux et 83 mètres de long.

→ Dates :

- 2013 : consultation publique urbanistique avec les Ateliers du Blosne ;
- 2014 : naissance d'un projet de bâtiment dédié à l'ESS et conduite d'études techniques jusqu'en 2016 ;
- 2015 : création de la société civile de construction vente (SCCV) par Coop de Construction ;
- 2016 : achat et mise à disposition du terrain par la Ville de Rennes ;
- Juin 2018 : pose de la première pierre ;
- 2019 : achat du bâtiment par les investisseurs constitués en société civile immobilière (SCI) ;
- Avril 2021 : installation des premiers occupants.

Histoire du Quadri

En 2007, la Ville de Rennes lance un grand projet de renouvellement urbain pour le quartier du Blosne. L'Audiar (Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise) et l'Iaur (Institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes) sont chargés d'animer une démarche de concertation avec les habitants et acteurs du quartier. Cette dernière permet de réfléchir collectivement à l'évolution du quartier avec la mise en place d'ateliers urbains. Plusieurs objectifs prioritaires émergent - favoriser l'emploi, mixer les habitants, utiliser les espaces vides - faisant écho aux valeurs et aux ambitions de développement de l'ESS rennaise. Ces idées sont confortées par la réflexion menée par les acteurs de l'ESS constitués en groupes de travail sur l'opportunité d'aller plus loin que la Maison de l'ESS existante en termes de mutualisation d'espaces et de services.

Puis, en 2014, l'idée d'un projet immobilier dédié à l'ESS est inscrite au programme de Nathalie Appéré. Un an plus tard, Coop de Construction et RÉSO solidaire, se positionnent pour réaliser un bâtiment qui prend le nom de Quadri. Avec l'Atelier du CANAL, Coop de Construction et RÉSO solidaire lancent un chantier de concertation à partir de 2015. Le collectif des Quadri'Acteurs voit le jour et marque le début de la réflexion collaborative. Afin de sceller les engagements de chacun, une société civile de construction vente (SCCV) est créée par Coop de Construction qui s'engage à prendre en charge la construction du bâtiment. Territoires sera ensuite intégré au projet en 2017 pour constituer la structure d'investissement et RÉSO solidaire sera en charge de commercialiser la location des espaces.

À l'été 2018, la première pierre est posée et le chantier débute.

Pour équilibrer l'opération foncière tertiaire, la Ville de Rennes a minoré ses charges foncières de 400 000 € et Rennes Métropole a pris le parti d'être locataire d'un plateau entier du programme pour accueillir une pépinière d'entreprises et le centre d'affaires de quartier du Blosne. L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) soutient la réalisation de la pépinière et du centre d'affaires de quartier à hauteur de 500 000 €.

Zoom sur les acteurs du projet

Près d'une trentaine de **Quadri'acteurs** regroupés autour de diverses thématiques (entrepreneuriat, innovation sociale, habitat et énergie, formation, insertion, santé, transports, etc.) sont installés au Quadri : Trocabi, PIMMS, RÉSO solidaire, Atout Clauses, UFCV Bretagne, Tribord, Start'air, Adis Interim, CRESS Bretagne (Chambre régionale de l'ESS), TAG35, Enercoop Bretagne, OEB (Observatoire de l'environnement en Bretagne), Coorace Bretagne, EISENIA, L'Établi des mots, Scarabée Biocoop, SAMS APF 35, La Grenouille à grande bouche, Symetri, Réseau Louis Guilloux, DLA du Pays de Rennes, FAS Bretagne, Kodiko, Dorémi, Coopérative Le CRIC, pépinière d'entreprises de Rennes Métropole et centre d'affaires de quartier du Blosne.



Crédit photo : Arnaud Loubry

Par ailleurs, la réalisation du Quadri a été menée par quatre principaux acteurs : RÉSO solidaire (maîtrise d'usage), Coop de Construction (maîtrise d'ouvrage), l'Atelier du CANAL (architecte) et Territoires (constitution de la structure d'investissement).

RÉSO solidaire

Association créée en mars 2009, ses membres œuvrent pour le développement de l'Économie sociale et solidaire en Pays de Rennes. RÉSO solidaire a été en charge de la coordination du projet en termes d'usages et d'usagers.

« Réso solidaire a été impliqué dès le début du projet autour de 2014. Porte d'entrée de l'Économie sociale et solidaire sur le territoire, notre rôle dans la réalisation du Quadri garantissait une prise en compte exhaustive et professionnelle des problématiques du secteur. Après une première mission de commercialisation du site, nous avons entrepris avec les futurs occupants de définir « les communs » du Quadri. Nous avons pour cela mis en place des rendez-vous mensuels et

hebdomadaires (« le mardi c'est Quadri ») pour comprendre les besoins et les envies de chacun autant en matière de bâti que d'usages à venir des espaces. Cela a été un travail de concertation de grande envergure – 2 500 heures – au cours duquel se sont dessinées les futures règles de vie du Quadri. Cette projection vers un bon fonctionnement collectif s'est par exemple nourrie de discussions autour des coûts d'accueil de la structure en devenir. Aujourd'hui, la Charte des Quadri'acteurs ainsi que la tenue d'engagements de gestion sont les gardes fous de l'opération et de sa pérennité. Réso solidaire, désormais habitant du Quadri (300m2 - 20 collaborateurs), assurera le respect de ces engagements tout en encourageant la mobilisation quotidienne et durable de tous ».

Haud Le Guen, Directrice de RÉSO solidaire

Coop de Construction

Fondée en 1949, Coop de Construction est aujourd'hui l'un des acteurs du marché de la promotion et de la construction immobilière de Rennes et sa métropole. Coop de Construction a su se faire un nom dans ce secteur à travers les décennies, grâce à ses constructions innovantes, à la qualité de ses programmes et à son rôle moteur dans l'accession sociale à la propriété. Son objectif, basé sur la solidarité et le respect de l'environnement, est de participer au développement urbain de Rennes et de sa métropole. Devenue société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) en 2015, elle s'entoure d'administrateurs bénévoles et de 14 salariés qui définissent et mettent en œuvre des projets innovants pour l'habitat de demain.

« Coop de Construction est fière de participer au renouvellement du quartier du Blosne en offrant un espace pour des activités commerciales et de bureaux. Permettre à des entreprises de l'ESS de se retrouver dans un même immeuble, c'est apporter, voire créer des emplois sur le quartier, c'est permettre une synergie entre ces entreprises ».

Olaf Malgras, Président de Coop de Construction

L'Atelier du CANAL

Agence d'architecture, d'urbanisme et de paysage, d'une quinzaine de personnes, implantée à Rennes depuis les années 80, sensible aux valeurs de l'habitat partagé et des démarches participatives, fortement impliquée dans des démarches de développement durable, auteur de la station de métro Triangle au pied du Quadri, l'Atelier du CANAL a très tôt intégré le projet du Quadri, en 2011. Dès le départ, la co-construction a été la règle du projet avec la mise en œuvre et l'animation d'ateliers programmatiques par l'Atelier du CANAL.

Plus d'informations ci-dessous dans la partie « Un projet architectural à l'image des valeurs de ses occupants ».

Territoires Rennes

Depuis plus de 60 ans, l'ensemble Territoires accompagne les communes de la métropole rennaise dans des projets d'aménagement, de renouvellement urbains et de construction.

Territoires a pris part au projet à partir de 2017. Par le biais de sa filiale, la SAS Territoires & Perspectives, l'aménageur a créé une société civile immobilière (SCI) avec la Banque des Territoires, Citédia et le Crédit Municipal de Nantes afin de se porter acquéreur du Quadri et ainsi consolider le projet, tout en mettant en place

une gestion immobilière adaptée des locaux. Territoires a pris en charge la recherche et la coordination des investisseurs.

« Le Quadri est exemplaire d'une démarche de co-construction entre promoteur, architecte, investisseurs et usagers, dans une logique de solidarité qui vaut entre les acteurs de la réalisation, et se prolonge ensuite dans la vie du lieu et au profit de tout le quartier ».

**Jean Badaroux, Président de Territoires & Perspectives,
gérant de la SCI Le Quadri**

Pépinière d'entreprises de Rennes Métropole et centre d'affaires de quartier du Blosne

Depuis juillet 2021, Le Quadri accueille au 3^e étage une nouvelle pépinière d'entreprises de Rennes Métropole. Dédiée aux créateurs d'entreprises de toutes natures (au-delà du secteur de l'ESS), la pépinière a pour objectif d'hybrider la nature des activités économiques accueillies au Quadri et plus largement sur le quartier du Blosne. Elle s'inscrit en complémentarité de l'activité de l'incubateur ESS TAG35 (hébergé au 4^e étage du Quadri et qui accompagne les porteurs de projets collectifs d'ESS et d'innovation sociale en Ille-et-Vilaine) et du centre d'affaires de quartier Blosne (services aux entreprises et à la personne). Ce dernier, relocalisé au 3^e étage du Quadri, est dédié aux habitants des quartiers prioritaires, demandeurs d'emplois, bénéficiaires de minima sociaux qui portent un projet de création d'entreprises.

La pépinière vient enrichir l'offre d'accueil de la métropole et constitue le premier temps d'implantation d'entreprises dans le quartier du Blosne, avec l'espoir qu'après avoir démarré leur activité dans le quartier, les entreprises issues de la pépinière, du centre d'affaires de quartier ou de TAG35 puissent s'y implanter durablement et y dérouler tout leur parcours résidentiel à mesure de leur développement futur. La pépinière est gérée et animée par Citédia Métropole.

La pépinière et le centre d'affaires de quartier, répartis sur un plateau de 1 350 m² dont 670 m² de surface locative répartie en 31 bureaux, se complètent afin d'offrir un accompagnement diversifié aux créateurs d'entreprises selon leurs besoins et la nature de leur projet et constituent des leviers importants pour la dynamique économique du Blosne. Les activités accueillies sont très diverses : community management, web marketing, médiation, écoconception, activités concernant les seniors, activité de consulting énergies renouvelables, etc. Les dépenses d'aménagement de ce plateau ont été portées par Rennes Métropole à hauteur de 600 000 € HT.

À ce jour, le plateau atteint un taux de remplissage de 90 %, un bon indicateur du rayonnement du Quadri qui permet déjà d'entrevoir son impact social et économique. Le fléchage des derniers bureaux vers des entrepreneurs issus des quartiers prioritaires de la Ville répond à une stratégie de commercialisation et à une volonté de créer du lien avec le quartier et le Plan Emploi Quartiers.

Un projet architectural à l'image des valeurs de ses occupants

D'un point de vue architectural, Le Quadri est un lieu « signal », porteur de l'identité et des valeurs de ses occupants :

- une esthétique générale élégante et contemporaine, affirmant la volonté pour l'ESS de se positionner comme un secteur innovant, dynamique et porteur d'avenir, loin des clichés parfois véhiculés ;
- un projet à 5 façades, chacune en lien avec les spécificités des fonctions, et en relation avec l'espace public ;
- une façade du rez-de-chaussée largement ouverte sur la rue, son restaurant et ses boutiques s'imposant comme la vitrine du projet ;
- une ambition vertueuse en termes d'économie d'énergie pour en faire un bâtiment basse consommation (un système d'épines sur la façade servant de protection solaire, un projet de capteurs photovoltaïques sur le toit).

Se voulant économe en énergie, le bâtiment est doté de capteurs photovoltaïques sur le toit et de brises-soleil sur les façades.

« Les maîtrises d'ouvrage, d'œuvre et d'usage ont vraiment co-écrit le Quadri tout au long de ces années pour aboutir à un ensemble hors-norme. L'esthétique simple mais contemporaine est parfaitement raccord avec les valeurs de l'ESS tandis que ses équipements techniques signent son caractère innovant et durable. Cette réussite est notamment le fruit de cette liberté d'expression que nous avons voulu pour les Quadri'acteurs qui se sont emparés du projet. Je suis très heureuse de l'aboutissement de ce projet qui, tant par sa situation au Blosne que par son envergure, devient une référence marquante en matière de conception participative ».

Sophie Laisné, Responsable de l'agence Atelier du CANAL

Les solutions techniques sont réfléchies dans un esprit d'innovation et de recherche et dans une démarche de développement durable, en matière d'énergie, de matériaux sains, de mutualisation des ascenseurs (logements, bureaux) et d'intelligence des process à mettre en place.

Les espaces et matériels sont mutualisés : salles de réunion, outils vidéo, copieurs, salles de détente et de repos, mobilité (abonnements Cityroul, vélos et voitures partagées, etc.).



Crédit photo : Arnaud Loubry

La rénovation urbaine du Blosne

Le programme de renouvellement urbain de la Ville de Rennes s'articule avec des mesures en faveur de la cohésion sociale, de l'emploi et du développement économique. Le renouvellement urbain du Blosne est un projet d'envergure, inscrit dans le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), qui vise à redessiner et redynamiser le quartier à travers un large programme de requalification des espaces publics, de densification et de réimplantation d'activités commerciales et de services. La place Jean-Normand, réaménagée, a vocation à devenir le pôle central du quartier : l'ouverture du Conservatoire à rayonnement régional est donc une étape importante dans la requalification du quartier.

Une vaste concertation

En 2005, la Ville de Rennes a lancé une étude de requalification urbaine du quartier du Blosne, inscrite dans un premier programme de rénovation urbaine de Rennes. Dès 2007, un processus de concertation, intitulé « atelier urbain » a été lancé. En 2016, une nouvelle étape de concertation avec les habitants a été lancée avec la déclinaison opérationnelle du projet et le lancement des premiers chantiers sur le quartier.

La Maison du projet, inaugurée le 8 décembre 2017 place Jean-Normand est au cœur de ce processus. Il s'agit d'un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges dédié à la transformation et ouvert à tous (habitants, associations, commerçants, bailleurs, entreprises, etc.). Les habitants et les acteurs du quartier peuvent également y proposer des animations et des activités sur des thématiques en lien avec l'évolution du quartier et le projet urbain.

Des projets d'équipements structurants

La programmation de grands équipements dans laquelle s'inscrit le Conservatoire à rayonnement régional comprend également une halle multifonction consacrée à la pratique d'activités sportives et à des animations diverses ou encore le futur Pôle associatif de quartier, qui ouvrira progressivement en 2022-2023 et permettra d'héberger plusieurs associations et collectifs du Blosne. Les groupes scolaires Torigné et Volga, feront également l'objet d'importantes réhabilitations, de même que le gymnase de Torigné.

Une nouvelle offre de logement

Afin d'offrir aux résidents un meilleur cadre de vie et d'accueillir de nouveaux habitants, les immeubles existants sont réhabilités (notamment à travers des programmes de rénovation énergétique) et environ 1 500 nouveaux logements seront construits dans le quartier.

Une attention particulière est apportée à la qualité environnementale et énergétique des bâtiments, ainsi qu'à l'accessibilité et la sécurisation des logements.

L'offre de logements est diversifiée et l'accession à la propriété, libre ou aidée, favorisée.

Espacil-Habitat livrera pour la rentrée 2023, 315 logements étudiants dont 40 seront réservés dans un bâtiment situé à proximité du Conservatoire, aux étudiants de l'établissement et du Pont Supérieur.

La requalification de l'espace public

Le projet urbain du Blosne s'appuie également sur une action forte sur l'espace public, afin notamment de valoriser l'image du quartier et de favoriser la circulation douce et les parcours piétonniers. Le patrimoine paysager important du quartier sera mis en valeur via un parc paysager qui connectera l'ensemble des espaces publics (groupes scolaires, place Jean-Normand, stations de métro, équipements sportifs, commerces...) et des habitations.

Le Boulevard de Yougoslavie sera reconfiguré pour former une Rambla, qui sera un lieu de promenade accessible à tous, et pourra également accueillir des expositions et des événements du quartier. L'aménagement de la place du Banat et du square Alexis Le Strat ont également fait l'objet de rendez-vous de concertation qui ont servi à affiner les projets de requalification.

De nouvelles activités économiques et artisanales dans le quartier

La restructuration commerciale et l'accueil d'activités économiques représentent des piliers importants du projet urbain. La place Jean-Normand offrira une centralité économique, commerciale et culturelle. Des activités artisanales, des bureaux, des services et des commerces seront implantés à proximité des nouveaux logements.

Restructuration de l'offre commerciale

À l'issue d'une concertation menée avec les habitants, la Ville de Rennes a confié à Territoires l'aménagement d'un nouvel espace commercial moderne sur la place Jean-Normand, qui remplacera les trois petits centres de Sainte-Elisabeth, Torigné et Landrel en créant une centralité plus attractive et plus dynamique à l'échelle du quartier. Le marché de la place Jean-Normand gardera son emplacement autour du métro.

Un Conservatoire à rayonnement régional

Construit sur la place Jean-Normand, au cœur du quartier du Blosne, le nouveau bâtiment du Conservatoire à rayonnement régional (CRR) a été inauguré en octobre 2021. Le bâtiment accueille sur plus de 5 000 m² le second site du Conservatoire, qui fonctionnera en complémentarité avec les locaux actuels situés rue Hoche, et le département de musique du Pont Supérieur, pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne-Pays de la Loire.

Doté d'un auditorium de 290 places (dont 8 PMR), d'un plateau d'orchestre, de studios de danse et de théâtre, ainsi que de salles modernes plus adaptées aux pratiques musicales collectives, cet équipement donnera une nouvelle impulsion au projet pédagogique et artistique du Conservatoire à rayonnement régional. Sa construction illustre le haut niveau d'investissement de la Ville de Rennes en matière culturelle (18,5 M€ HT) et traduit sa volonté politique forte de placer l'art et la culture au cœur de son projet pour la cité.

| Le Blosne, quartier d'intérêt national

Avec le quartier de Maurepas, le Blosne fait partie des 200 quartiers d'intérêt national qui bénéficient des aides financières de l'Anru. Au total, pour le Blosne, l'enveloppe est estimée à près de 150 M€ HT (soit 170 M€ TTC, c'est-à-dire toutes dépenses prévues, dont certaines au titre du NPNRU, dépenses qui engagent non seulement la Ville et la Métropole de Rennes mais aussi les bailleurs sociaux, la Région, le Département, l'ANRU, l'État et la Banque des Territoires).

Pratique

- Pièce-jointe : bilan de la concertation
- Pièce-jointe : dépliant « Un projet de quartier pour Le Blosne »